

Se licencier pour la saison 2020

Pour prendre ou renouveler sa licence au Saint Yrieix Triathlon pour la saison 2020, merci de suivre le mode opératoire suivant:

1.- Faire sa demande de licence sur l'espace licence de la FFTRI :

<https://espacetri.fftri.com/>

- Si vous avez déjà été licencié FFTRI sur une saison précédente, vous disposez en principe d'un espace licencié (le login correspond à votre identifiant licence : 6 premiers chiffres/lettres de votre numéro de licence, et votre mot de passe, possibilité de vous faire envoyer un nouveau mot de passe provisoire en cas de perte qu'il faudra personnaliser lors de votre connexion).

- Si vous n'avez pas été licencié FFTRI ces deux dernières années, cliquez directement sur le bouton "se licencier".

2.- Remplissez la demande en ligne, (choisir ligue Nouvelle Aquitaine, club : St Yrieix triathlon) une fois complétée, vous pourrez la télécharger et l'imprimer.

3.- Donner votre dossier complet comprenant:

- le formulaire de demande de licence signé, comprenant une autorisation parentale pour les mineurs,
- **un certificat médical de non contre-indication à la pratique du triathlon en compétition datant de moins d'un an** (modèle de certificat médical à télécharger) *pour les nouveaux inscrits, pour les anciens licenciés* le certificat de 2017 est valable pour 3 ans, **le règlement par chèque** d'un montant correspondant à la licence choisie (jeunes 80€, TSBEL et loisirs 100€, compétition 150€) ou tickets CAF à l'ordre du Saint Yrieix Triathlon.
- **Le règlement intérieur signé**

à **Valérie Marchais, Christine Michon, ou Sylvie Grimault.**

- Tarifs 2020 :

Jeunes nés entre 2001 et 2012	80€
Loisirs adultes/ TSBEL	100€
Compétitions adultes	150€
Dirigeants	31€

Pour information : La licence loisir autorise uniquement la pratique à l'entraînement et en loisir. L'acquisition d'un Pass Compétition (licence journée) est obligatoire pour accéder aux épreuves agréées par la F.F.TRI.

Réduction famille :

Les jeunes bénéficient d'une réduction de **20€ sur le prix de leur licence** dans les 2 cas suivants :

- les 2 parents sont licenciés
- plusieurs frères et sœurs sont licenciés

Une réduction est également accordée par le club dans les cas suivants :

- 2 licenciés de la même famille -5€
- 3 licenciés -10€
- 4 licenciés -15€ etc...

Par exemple : 2 enfant et 1 adulte d'une même famille prennent 3 licences : une compétition et 2 jeunes :

$150+80+80= 310 \text{ €}$ $310 - 40 \text{ (réduction car frères et sœurs)} - 10 \text{ (3 licenciés)} = 260\text{€}$

4.- Votre demande de licence sera ensuite successivement validée par le club (si dossier complet) et la ligue. Vous pourrez ensuite télécharger votre licence à partir de votre espace licencié.

A noter que les renouvellements de licence sont à faire avant le 30 Novembre 2019 (un délai de 1 mois étant nécessaire pour validation par le club puis par la ligue), au-delà une pénalité de retard de 30€ est appliquée par la FFTRI.

La licence 2020 sera valable jusqu'au 31 décembre 2020.

En cas de mutation, des frais de dossier de 20€ sont à la charge du licencié.

Possibilité de payer en plusieurs fois (maxi 3 chèques prélevés en octobre, novembre et décembre.) Tickets CAF acceptés.

Pour tout renseignement ou en cas de difficulté (de connexion ou pour calculer le montant de vos licences) merci de vous adresser à :

Valérie Marchais, 06 81 36 44 86, marchais-valerie@orange.fr